

COMPTE-RENDU

Comité d'opportunité du GAL Sud Gironde

Mardi 16 juillet 2024 à Mazères (33)

Ordre du jour

Accueil, introduction, vérification des modalités

Modification par notification de la composition du GAL Sud Gironde : Règlement intérieur V2

Présentation à l'opportunité de 3 projets candidats :

- Création d'un centre public de santé à Captieux par la commune de Captieux
- Création d'un habitat partagé pour personnes âgées à Noaillan par la commune de Noaillan
- Développement de la monnaie locale la gemme en Sud Gironde par l'association La Gemme

Présentation de l'AAP Structuration de Filières Durables en Sud Gironde

Calendrier prévisionnel

Liste de présence - 1ere partie de séance

Comité du 16 juillet 2024 - Présence & voix délibérative GAL SUD GIRONDE | 18h

NOM Prénom	Structure représentée	Collège	T/S	Voix délib	16/07/2024	Voix délibérative
CORRIOLS Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
MOUTIER Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Présent	0
MARTY Bruno	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
CAMON-GOLYA Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Excusé	0
CLAVIER Dominique	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Excusé	0
JOINEAU Vincent	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Présent	1
MATEILLE Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Excusé	0
DREAU Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Excusé	0
LAULAN Didier	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
GERBEAU Cédric	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0
BERNADET Alain	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
LATAPY Christopher	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Présent	0
BARREYRE Danielle	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Présente	1
VIGNE Nicole	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Excusée	0
FRANCELIN Martine	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Excusée	0
DUPIOL-TACH Françoise	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Excusée	0
DEXPERT Isabelle	Conseil Départemental	Public	Suppléant	1	Absente	0
GILLE Hervé	Conseil Départemental	Public	Titulaire		Excusé	0
VAILLIER Raymond	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Présent	1
DUSSILLOLS Francis	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Suppléant		Présent	0
DE SABRAN PONTEVES Louis	Château Royal de Cazeneuve	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Excusé	0
PERROMAT Caroline	Château de Cérons	Privé - Tourisme	Suppléant		Excusée	0
DEHEAULME Isabelle	SIPHEM	Privé - Environnement	Titulaire	1	Présente	1
ROES Michaël	Toopi Organics	Privé - Environnement	Suppléant		Absent	0
MONIER Alice	L'Auringleta	Privé - Environnement	Titulaire	1	Excusée	0
PLANTY Xavier	Association Carbouey	Privé - Environnement	Suppléant		Présent	1
BENTEJAC Kévin	GE APA Santé nutrition	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Absent	0
HEBERT Corinne	Citoyenne	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Présente	1
SEQUIER Patrick	Mission Locale Sud Gironde	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Présent	1
PICHEVIN Bernard	Citoyen	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Absent	0
ROUSSEAU Alexa	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Excusée	0
GALANDRIN Alexandre	Cabinet G4 Ingénierie	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Excusée	0
LAPORTE Nathalie	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Excusée	0
BAUD GOUS Béatrice	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Présente	1
BIREAUD Nathalie	Centre formation Beauséjour	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1
BOSREDON Clément	Cap solidaire	Privé - ESS	Suppléant		Excusé	0
TROQUART Anne	Recyclerie du Bazadais	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1
MANDRET-DEGEILH Antoine	Co-Actions	Privé - ESS	Suppléant		Présent	0
ARDURATS Virginie	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Excusée	0
FAZEMBAT Elodie	Club d'entreprises du Réolais	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Présente	1
Vacant	Vacant	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1		0
BIROT Guillaume	Union des Commerçants et Artisans de Cadillac Béguey	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Présent	1
				21	Voix délibératives	16
					dont privées	10
					Double quorum	Validé

Membres du GAL présents (titulaires & suppléants)	Binômes avec voix délibérative présents	Double quorum
20/41 dont collège public : 8/18 collège privé : 12/23	16/21 dont collège public : 6/9 collège privé : 10/12	Validé > 50% voix délibératives Dont privées > 50%

Le double quorum 50% de présence de membres avec voix délibérative dont au moins 50% du collège privé étant atteint, l'assemblée pourra procéder au vote des points à l'ordre du jour.

Participation - Membres du GAL Sud Gironde excusé.e.s : 16/41 (dont 8/18 du collège public et 8/23 du collège privé) ;

Membres du GAL Sud Gironde absent.e.s : 5/41 (dont 2/18 du collège public et 3/23 du collège privé) ;

Invité.e.s présent.e.s : Monsieur Jérôme Guillem, Conseiller régional délégué, représentant Monsieur le Président de Région Alain Rousset - Elodie de la Grange, Directrice adjointe, Syndicat mixte Sud Gironde ;

Equipe technique : Romain Gayral, animateur du GAL Sud Gironde - Eugénie Rivière, gestion et communication GAL Sud Gironde

Mise en place de la séance

Démarrage de la séance : 18h10 – Fin de la séance : 20h30

Le Président ouvre la séance et procède à l'appel, énonce les voix délibératives par binôme et présente les **modifications de l'Annexe 1 du Règlement Intérieur (RI) : Composition nominative des membres du GAL**, comme ci-suit :

- CDC Sud Gironde – délibération du 24 juin 2024 : Remplacement de Jean-Claude Morin, Maire de Coimères, après démission, par Christopher Latapy, Maire de St Loubert et changement de binôme titulaire (T)/suppléant (S) : Didier Laulan (T)/Cédric Gerbeau (S) et Alain Bernadet (T)/Christopher Latapy (S)
- Thématique Réseau d'acteurs territoriaux : Une place vacante après démission d'Ina Bourreille, représentante du Club d'Entreprises des 2 rives dans le binôme : à *définir*(T)/Guillaume Birot (S)
- Thématique tourisme : Intégration de Caroline Perromat, Château de Cérons, dans le binôme Louis de Sabran Pontevès, Chateau Royal de Cazeneuve (T)/Caroline Perromat (S)

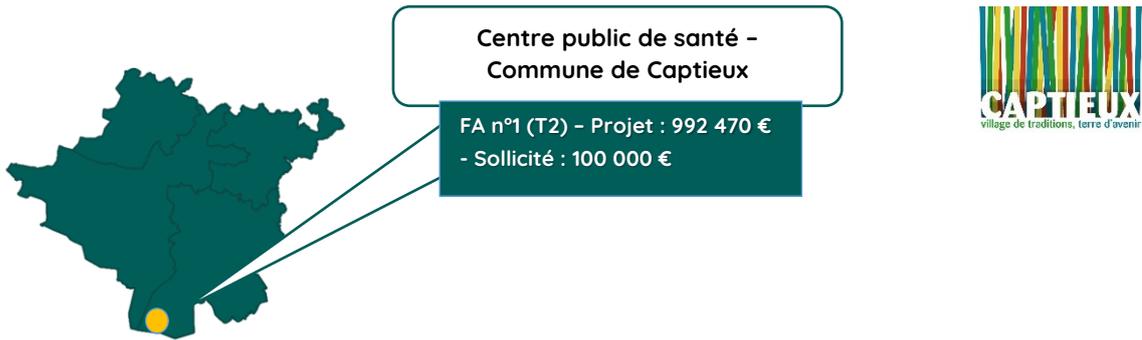
Philippe Corriols procède au vote de la modification par notification de l'Annexe 1 du RI :

Voix délibératives	Pour	Contre	Modification du RI
16	16	0	Adoptée

Double quorum validé

Présentation du déroulé de la séance et des modalités de vote des projets : 3 projets candidats, grille de sélection, passage de 20 mn par porteur.se de projet, 10mn délibération en GAL.

Projet n°5 - Création d'un centre public de santé par la commune de Captieux



Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Porteur présent : Monsieur Jean-Luc Gleyze, 1^{er} Adjoint, Mairie de Captieux, accompagné de Madame Christine Luquedey, Maire de Captieux, Madame Roselyne Lexteriaque, DGS Mairie de Captieux, Madame Aurélie Morel, Directrice déléguée au Centre hospitalier du Sud Gironde

Caractéristiques - Enveloppe du projet (investissement, prestation externe, ingénierie) : 992 470,01 € HT - Cofinancement : Département de la Gironde (200 000 €), DETR (175 000€), FNADT (175 000 €) - Montant FEDER OS 5.2. sollicité : 100 000 € (Fiche action n°1 Développer une approche territoriale de la santé, typologie 3) - Calendrier du projet : Du 07/07/2022 au 31/12/2025

Présentation du projet - Ce projet de centre public de santé en milieu rural est inédit en France, ainsi reconnu par l'État et le Ministère de la Santé. Il est le fruit de la coopération entre une commune et un centre hospitalier, afin de déployer des consultations avancées de médecine généraliste et d'une pluridisciplinarité de praticiens spécialisés. Il permet un accès aux soins de proximité, accessible à tous publics avec une attention particulière pour les situations de fragilité et de précarité. Il a également vocation à mettre en œuvre des actions de prévention, et à coordonner son volet sanitaire avec le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Il rayonnera sur un territoire très rural, éloigné d'une offre de soins diversifiée.

Echanges Q/R - Guillaume Birot soulève l'absence de sources de revenu liées la gestion et l'entretien du centre public de santé. Aurélie Morel rappelle que les centres publics de santé perçoivent une part de financement de l'Agence Régionale de Santé. Jean-Luc Gleyze ajoute que les locaux mis à disposition du CH Sud Gironde ne seront pas occupés à temps complet, laissant ainsi la possibilité d'accueillir des libéraux contre paiement d'un loyer, pour compléter l'offre de soin. Les frais liés à l'entretien du centre seront portés par la commune qui s'engage politiquement à offrir un service d'intérêt général à ses habitant.e.s éloigné.e.s des soins. Christine Luquedey soulève le problème actuel de la mobilité forcée et du coût pour se soigner chez un spécialiste pour les ruraux. Philippe Corriols interroge les fonctions supports du centre public de santé, Aurélie Morel précise qu'actuellement, une secrétaire est mise à disposition des médecins, Jean-Luc Gleyze ajoute que la création d'un poste au secrétariat sera envisagée en fonction de l'activité du centre et de l'arrivée de libéraux. Philippe Moutier interroge le type de consultations

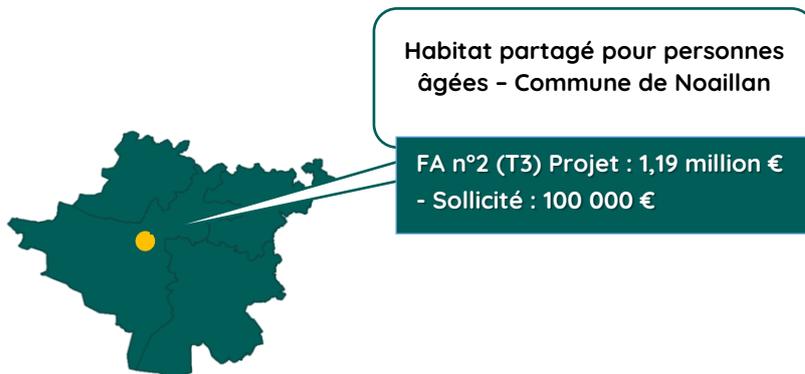
avancées qui seront proposées, Aurélie Morel explique que les médecins spécialistes mis à disposition dépendent de la composition de l'équipe médicale du CH Sud Gironde. Jean-Luc Gleyze précise que l'offre de soin est construite avec des partenaires, notamment l'ESAT Captieux, pour offrir une permanence d'accès au soin liés au handicap. En matière de financement, Isabelle Deheaulme aborde le fonds chaleur géré par l'Ademe, Jean-Luc Gleyze relate qu'une demande de fonds vert est en cours. Francis Dussillols questionne l'intérêt des spécialistes du CH Sud Gironde pour se déplacer jusqu'à Captieux, Aurélie Morel souligne que les praticiens interviennent déjà sur le territoire : un pédiatre et un orthopédiste une fois par semaine, un médecin gynécologue se prépare à intervenir ; il n'est pas prévu d'engagement écrit de la part des médecins mais les praticiens bénéficient d'une prime pour toute consultation avancée effectuée à l'extérieur du CH Sud Gironde.

Délibération - Le format nouveau d'un centre public de santé interroge la mission de service public en ruralité, la santé est une problématique réelle sur tout le territoire Sud Gironde.

Vote - Philippe Corriols procède au vote à l'opportunité du projet n°5 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
16	0	26/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Projet n°6 - Création d'un habitat partagé par la commune de Noaillan



Mairie de
NOAILLAN

Document de référence : Fiche projet et support de présentation (annexe)

Porteuses présentes - Madame Bernadette Sore-Noël, Maire de Noaillan, accompagnée de Madame Florence Delisle-Errard, Fondatrice d'Habitats des possibles

Caractéristiques - Enveloppe du projet (investissement, prestation externe, ingénierie) : 1 190 799 € HT - Cofinancement : DSIL/DETR (200 000€), PLAI (17 600€) Département Gironde (227 360 €) - Montant FEDER OS 5.2. sollicité : 100 000 € (Fiche action n°2 Bien vieillir en Sud Gironde, typologie 3) - Calendrier du projet : Du 24/01/2023 au 31/03/2027

Présentation - Une maison en centre-bourg de la commune de Noaillan sera construite pour réaliser un habitat partagé et participatif pour personnes retraitées comprenant des studios privatifs et des pièces partagés. Les 8 à 10 habitants qu'il accueillera seront autonomes dans le sens d'une capacité à assumer un domicile. Cette manière d'habiter constitue une rupture entre prise en charge institutionnelle et domicile individuel isolé. Il vise à "Soutenir l'attractivité territoriale par l'accès aux services", au titre de la création et l'amélioration de logements sociaux. En effet, le projet, moteur dans la dynamisation de la vie sociale par sa construction participative, permet aux futurs habitants de sortir de la solitude et retrouver de la liberté dans le choix et la manière d'habiter, en proposant des loyers attractifs dans un habitat beau et exemplaire en termes de dynamique participative et de performances énergétiques. Son implantation en centre bourg garantira l'accès aux commerces et services et participera à la revitalisation de son centre bourg.

Echanges Q/R - Patrick Séquier questionne le portage de l'animation du lieu de vie, Florence Delisle-Errard précise que la coopérative Habitats des possibles intervient sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le bâti et que c'est l'association Territoire des Possibles, affiliée à la coopérative, qui jouera un rôle de facilitation et d'animation. Bernadette Sore-Noël souligne que cet accompagnement complet est le motif de leur collaboration sur le projet d'habitat partagé de Noaillan, qui aurait été autrement trop chronophage et lourd pour la mairie à porter seule.

L'accompagnement des locataires de l'habitat partagé est financé par l'Aide à la Vie Partagée (financement Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie et le département de la Gironde depuis 2022) précise Florence Delisle-Errard, elle n'est donc pas répercutée sur le loyer. L'objectif est de garantir aux utilisateurs des loyers plafonnés à 380 €/400€, montant du loyer validé par le département correspondant à l'estimatif le plus élevé. Concernant la commune, l'emprunt chez la CARSAT est de 30 ans à 0%.

Parmi les futur.e.s locataires de l'habitat partagé, 6/9 sont des propriétaires qui n'arrivent plus à payer leurs charges et mettront leur logement à la vente. Ils paieront un loyer plus faible dans l'habitat partagé que dans un logement privé, grâce à la mutualisation des charges. Les logements mis en vente permettront un renouvellement des installations. Bruno Marty souligne que les projets d'habitats partagés répondent à un réel besoin sur le territoire, et à l'instar de celui de Lestiac coordonné par Habitats des possibles, lorsqu'ils sont situés en plein centre, permettent une dynamisation du centre bourg.

Francis Dussillols interroge la dimension et le calibrage des logements, il est rappelé que la jauge et le format découlent des concertations. Un habitat partagé intéresse les populations âgées souhaitant vivre dans l'entraide, c'est une façon de rester à domicile. En plus des T1, les espaces partagés sont conçus de façon à ce que les locataires puissent recevoir leurs proches dans une salle prévue à cet effet. Guillaume Birot questionne la desserte, Bernadette Sore-Noël précise qu'une route et un chemin communal le desserve. Vincent Joineau interroge les éléments ayant servi au diagnostic social, Florence Delisle Errard répond que les actions terrain et des données froides ont complété un diagnostic mené par la commune qui était en dialogue constant avec les maisons de retraites du territoire. Les logements inclusifs correspondent à une demande des usagers, plébiscitée par les services de l'état.

Délibération - Sur le territoire, on observe une forte solitude doublée d'une paupérisation des populations âgées, les logements partagés, tel celui de Lestiac qui a été rempli instantanément après sa construction, permettent de répondre à un besoin de solidarité. Corinne Hébert rapporte que les retours d'expérience des locataires de l'habitat partagé de Lestiac sont très positifs et révèlent un fort niveau d'entraide. Isabelle Deheaulme ajoute que la création d'habitat partagé permet en parallèle de libérer des logements.

Vote - Philippe Corriols lance le vote à l'opportunité du projet n°6 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
16	0	23/35	Favorable

Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)

Liste de présence - 2e partie de séance

Réévaluation du double quorum suite au départ de Monsieur Didier Laulan, Elu à la Cdc Sud Gironde, avec voix délibérative. Départ de Monsieur Jérôme Guillem, Conseiller régional représentant le Président de Région.

Comité du 16 juillet 2024 - Présence & voix délibérative GAL SUD GIRONDE | 19h15

NOM Prénom	Structure représentée	Collège	T/S	Voix délib	16/07/2024	Voix délibérative
CORRIOLS Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
MOUTIER Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Présent	0
MARTY Bruno	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
CAMON-GOLYA Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Excusé	0
CLAVIER Dominique	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Excusé	0
JOINEAU Vincent	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Présent	1
MATEILLE Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Excusé	0
DREAU Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Excusé	0
LAULAN Didier	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Excusé	0
GERBEAU Cédric	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0
BERNADET Alain	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
LATAPY Christopher	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Présent	0
BARREYRE Danielle	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Présente	1
VIGNE Nicole	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Excusée	0
FRANCELIN Martine	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Excusée	0
DUPIOL-TACH Françoise	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Excusée	0
DEXPERT Isabelle	Conseil Départemental	Public	Suppléant	1	Absente	0
GILLE Hervé	Conseil Départemental	Public	Titulaire		Excusé	0
VAILLIER Raymond	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Présent	1
DUSSILLOLS Francis	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Suppléant		Présent	0
DE SABRAN PONTEVES Louis	Château Royal de Cazeneuve	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Excusé	0
PERROMAT Caroline	Château de Cérons	Privé - Tourisme	Suppléant		Excusée	0
DEHEAULME Isabelle	SIPHEM	Privé - Environnement	Titulaire	1	Présente	1
ROES Michaël	Toopi Organics	Privé - Environnement	Suppléant		Absent	0
MONIER Alice	L'Auringleta	Privé - Environnement	Titulaire	1	Excusée	0
PLANTY Xavier	Association Carbouey	Privé - Environnement	Suppléant		Présent	1
BENTEJAC Kevin	GE APA Santé nutrition	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Absent	0
HEBERT Corinne	Citoyenne	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Présente	1
SEQUIER Patrick	Mission Locale Sud Gironde	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Présent	1
PICHEVIN Bernard	Citoyen	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Absent	0
ROUSSEAU Alexa	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Excusée	0
GALANDRIN Alexandre	Cabinet G4 Ingénierie	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Excusée	0
LAPORTE Nathalie	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Excusée	0
BAUD GOUS Béatrice	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Présente	1
BIREAUD Nathalie	Centre formation Beauséjour	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1
BOSREDON Clément	Cap solidaire	Privé - ESS	Suppléant		Excusé	0
TROQUART Anne	Recyclerie du Bazadais	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1
MANDRET-DEGEILH Antoine	Co-Actions	Privé - ESS	Suppléant		Présent	0
ARDURATS Virginie	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Excusée	0
FAZEMBAT Elodie	Club d'entreprises du Réolais	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Présente	1
<i>Vacant</i>	<i>Vacant</i>	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1		0
BIROT Guillaume	Union des Commerçants et Artisans de Cadillac Béguey	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Présent	1
				21	Voix délibératives	15
					dont privées	10
					Double quorum	Validé

Membres du GAL présents (titulaires & suppléants)	Binômes avec voix délibérative présents	Double quorum
19/41 dont collège public : 7/18 collège privé : 12/23	15/21 dont collège public : 5/9 collège privé : 10/12	Validé > 50% voix délibératives Dont privées > 50%

Participation - Membres du GAL Sud Gironde excusé.e.s : 17/41 (dont 9/18 du collège public et 8/23 du collège privé) ; Membres du GAL Sud Gironde absent.e.s : 5/41 (dont 2/18 du collège public et 3/23 du collège privé) ; Invitée : Elodie de la Grange, Directrice adjointe, Syndicat mixte Sud Gironde ; Equipe technique : Romain Gayral, animateur du GAL Sud Gironde -Eugénie Rivière, gestion et communication GAL Sud Gironde

Projet n°7 - Développement de la monnaie locale par l'association La Gemme



Développement de la monnaie locale - La Gemme

FA n°9 - Projet : 52 439 € -
Sollicité : 41 951 €



Document de référence : Fiche projet et support de présentation (annexe)

Porteuse présente - Aurore Bonneau, coordinatrice, accompagnée par Lucile Muller, co-gérante de la Ferme du Bosquet et Loïc Barnichon, co-gérant de la Biocoop de Langon

Caractéristiques - Enveloppe du projet (dépenses de personnel) : 52 439,33 € TTC - - Montant FEDER OS 5.2. sollicité : 41 951,46 € (FA n°9 : Ingénierie thématique - rattachée à la FA n°4 - Promotion de l'économie sociale et solidaire) - Calendrier du projet : Du 15/12/2023 au 31/08/2025

Présentation - Le projet vise à recruter un ou une animateur.ice territorial.e pour le développement de la monnaie locale, la gemme, en Sud-gironde. La gemme, monnaie locale circule en coupon-papier et en numérique. Elle contribue au développement économique et durable du territoire par le renforcement des circuits courts, elle favorise la transition environnementale grâce à la modification des pratiques de consommation du fait de la charte signée par les prestataires et elle permet de consolider la citoyenneté de toute personne intégrant le projet en tant que bénévole, ainsi que le pouvoir d'agir de tou.te.s ses adhérents autour des enjeux financiers et monétaires.

Echanges Q/R - Vincent Joineau interroge l'embauche de l'animateur.ice, limitée à de l'ingénierie d'amorçage ou à un poste pérenne. Aurore Bonneau précise que l'embauche est prévue en CDI pour trois années d'amorçage puis, sous réserve de l'autofinancement de l'association, pour suivre le développement de projets futurs notamment de coopération européenne. Selon des études prospectives, l'association vise une augmentation annuelle de 40 adhésions professionnelles et 200 adhésions des particuliers. Guillaume Birot questionne la plus-value d'une indexation de la gemme à l'euro, Aurore Bonneau souligne la praticité de l'indexation pour les professionnels. Par ailleurs, c'est pour faciliter leur usage de la gemme que l'outil numérique a été créé. Loïc Barnichon, en sa qualité de gérant de la Biocoop de Langon, fait partie du réseau de la gemme ; il souligne la transparence de la monnaie locale pour laquelle les paiements s'effectuent sur l'application sans commission prélevée par des banques ou systèmes de paiement intermédiaire, cela correspond à un réel engagement. Philippe Moutier oppose le fait que ce sont en contrepartie les adhérents qui couvrent les « frais » par le biais de leur adhésion et interroge l'intérêt des utilisateurs particuliers pour la monnaie locale. Aurore Bonneau souligne que la gemme permet de dynamiser le tissu local car la monnaie circule dans un réseau d'acteurs identifié et localisé sur le territoire du sud Gironde, ainsi, les utilisateurs

rejoignent une charte de valeurs. A l'instar de l'Eusko, les professionnels peuvent décider de verser une partie des salaires en gemme. Selon une étude réalisée sur les monnaies locales, les commerces l'utilisant connaîtraient une augmentation de 8% à 16% de leurs ventes. Danielle Barreyre souligne que la monnaie locale ne poursuit pas d'intérêt financier sinon celui de faire travailler le tissu local. Concernant la communication déployée pour faire connaître la gemme, Aurore Bonneau précise que la gemme s'appuie sur ses réseaux sociaux, la presse, et que l'embauche d'un.e animat.eur.ice permettra d'organiser des opérations de communication grand public : rencontres, forums, ciné-débats, etc. Le rôle des collectivités est souligné pour donner l'exemple, Bordeaux et Bègles vont d'ailleurs proposer aux agents une rémunération en gemme. Les aspects juridiques du paiement d'un salaire en gemme sont interrogés, le versement sur le portefeuille numérique prévu à cet effet étant à l'heure actuelle, l'option retenue par l'association.

Délibération - Philippe Moutier conçoit les avantages du rôle d'un.e animat.eur.ice dans l'objectif d'améliorer les liens entre producteurs et consommateurs sur le territoire, sans pour autant qu'il y ait nécessité de l'intégrer dans une démarche de monnaie locale. Xavier Planty avance que la création d'une monnaie locale valorise l'achat des produits locaux aux commerces de proximité, sans fuite vers les territoires extérieurs. Francis Dussillols souligne le bénéfice apporté d'une logique de circuits courts tout en questionnant le principe de la monnaie locale. Aurore Bonneau propose la monnaie locale comme outil au service de l'économie circulaire. En ce sens, Guillaume Birot suggère que la monnaie locale peut aider les entreprises à répondre au référentiel actuel de Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises (RSE). Antoine Mandret-Degeilh confirme que les monnaies locales induisent un changement de comportement, en tant qu'utilisateur d'une monnaie locale dans le cadre d'une expérimentation portée par la Sécurité Sociale, il a lui-même modifié ses sources d'approvisionnement en privilégiant les commerces de produits locaux référencés. Vincent Joineau souligne les bienfaits des monnaies locales pour créer une offre locale et sociale de proximité mais pointe l'inconvénient de recréer une monnaie calquée sur un système monétaire pré-existant. Anne Troquart évoque la diversité des pistes potentielles d'utilisation de la monnaie locale, Christopher Lapaty suggère que les jeunes pourraient l'utiliser sur le réseau local s'ils y étaient accompagnés. Antoine Mandret-Degeilh avance que l'enjeu lié à l'embauche d'un animateur réside dans sa mission de fédérer des commerçants autour d'une offre suffisamment intéressante pour en garantir le bon fonctionnement.

Vote - Philippe Corriols lance le vote en opportunité du projet n°7 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
14	<p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déport de Bruno Marty, Maire de La Réole (collectivité adhérente à la Gemme) - Déport de Raymond Vaillier, Conseiller délégué à la Mairie de La Réole (collectivité adhérente à la Gemme) avec récupération de la voix délibérative par Francis Dussillols (S) 	21/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Appel à projet structuration de filières durables

Appel à Projet Maintien et déploiement de l'activité économique par la structuration des filières durables et vernaculaires territoriales (FA 8 Structuration de filières durables) sur le périmètre du GAL Sud Gironde

Calendrier - Du 01/01/2023 au 27/09/2023

Critères d'éligibilité - Deux assiettes d'éligibilité à 200 000 € pour déclencher 75 000 € d'aide FEADER et à 500 000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée pour déclencher 150 000 € d'aide FEADER.

Typologies d'action - Ingénierie interne et externe et ingénierie d'amorçage ; Etudes et diagnostics préalables ; Création, rénovation et aménagement de locaux et de lieux permettant la structuration des filières de récupération et de valorisation énergétique des biodéchets territoriaux ; Aménagement de locaux favorisant les pratiques de transformation et de commerce des produits issus d'une filière durable et territoriale ; Création, rénovation et aménagement de locaux et de lieux permettant la structuration de la filière de récupération et de valorisation de la résine de pin et du gemmage local ; création, rénovation et aménagement de locaux et de lieux permettant la structuration des filières de transformation et de commercialisation des produits issus de la filière de distillerie locale ; Création, rénovation et aménagement de locaux et de lieux permettant la structuration des filières de valorisation et de transformation de « terre crue » ; Actions et animations permettant la structuration de réseaux des filières vernaculaires

Modalité de sélection - Complétude de la candidature ; Vérification de l'éligibilité (introduction du critère obligatoire de bonne santé économique) ; classification des projets selon la note obtenue ≥ 18

Echanges Q/R - Xavier Planty rappelle que la méthanisation est un processus qui n'est reconnu étant « durable » du fait de son absence de contribution à la recarbonation des sols. De par sa récupération de matière organique/biodéchets - initialement prédestinées à alimenter les sols-, la méthanisation entrave le cycle du retour à la terre de la matière organique, cycle contribuant au maintien de la vie. De la même façon, l'installation des panneaux solaires sur des fermes (donc en dehors de la pose sur toiture), empêche l'humidification des sols et en accélère la désertification. Il souhaite rappeler la vigilance à porter sur les termes choisis pour agir en cohérence. L'idée d'une intervention d'experts pour guider et enrichir la réflexion est collectivement souhaitée par les membres du GAL. Vincent Joineau interroge les motifs de la définition d'une assiette éligible à 200 000 €, Romain Gayral explique que, par capitalisation de l'ancienne programmation, les projets à ce stade commencent à être « structurants » pour le territoire, en plus de correspondre à un « vide » entre des seuils d'intervention d'aides européennes.

Vote - Philippe Corriols lance le vote pour la diffusion de l'AAP :

Voix délibératives	Pour	Contre	AAP
15	10	5	Adopté
Double quorum validé			

Calendrier prévisionnel du prochain comité

Calendrier prévisionnel - Prochain comité le mardi 8 octobre 2024

Ordre du jour prévisionnel - Passage à l'opportunité de 2/3 projets + résultats AAP

Approbation du compte

Compte-rendu approuvé par le Président du GAL Sud Gironde, **Philippe Corriols**.

